



## **Le PETR du Segréen recrute**

### **1 Chef(fe) de projet/ Chargé(e) de mission SCoT et PCAET de l'Anjou bleu**

**Situé dans le quart nord-ouest du département de Maine-et-Loire, le Pays de l'Anjou bleu est limitrophe des départements de la Loire-Atlantique, de l'Ille et Vilaine, de la Mayenne.**

**Aujourd'hui, le territoire est composé de 26 communes (dont 7 communes nouvelles) réparties sur 2 communautés de communes.**

**Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Segréen regroupe les 2 EPCI Anjou Bleu Communauté et Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou qui lui ont confié des missions relatives au Schéma de Cohérence Territoriale, au Plan Climat Air Energie Territorial, au Projet Alimentaire de Territoire, au Contrat Local de Santé, au Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie. Lui sont également confiées la gestion de l'Ecole de musique de Pays, de la Mine bleue (équipement touristique structurant) et de l'Office de tourisme de Pays. Pour le compte des communes, le PETR assure également l'instruction du Droit des Sols.**

Le PETR du Segréen porte le SCoT et le PCAET de l'Anjou bleu depuis leur approbation en 2017 et 2021.

A la faveur d'un bilan du SCoT réalisé en 2022, ont émergé la volonté de requestionner le projet de territoire, la nécessaire intégration des objectifs de la loi Climat et Résilience et le souhait de créer un projet résolument engagé dans une dynamique territoriale adaptée aux enjeux contemporains (sobriété énergétique, limitation des déplacements, promotion d'une agriculture durable, préservation de notre environnement...). Aussi, a-t-il été décidé en 2023 de lancer la révision du SCoT avec un objectif d'approbation en janvier 2027.

Pour accompagner cette révision, l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA) a été retenue. En parallèle, une évaluation à mi-parcours du PCAET a été initiée.

Sous l'autorité de la Présidente et de la Directrice, le(la) chef(fe) de projet/chargé(e) de mission a pour mission de piloter et animer la procédure de révision du SCoT. Il(elle) aura également en charge le suivi du PCAET et de son évaluation, en partenariat avec un stagiaire dont la mission première réside dans la constitution de ce bilan mi-parcours

Pour mener à bien ses missions, le(la) chef(fe) de projet/chargé(e) de mission travaillera en étroite collaboration avec les 2 EPCI qui constituent le PETR.

## **Missions**

### SCoT

- 1- Procédure de révision du SCoT : en lien avec l'AURA et la Présidente, pilotage et conduite des réflexions, animation/gestion des instances, préparation des supports de communication
- 2- Démarches associées au SCoT : préparation et rédaction des avis pour les documents d'urbanisme en cours d'évolution, participation à l'InterSCoT, accompagnement des collectivités dans la déclinaison des objectifs du SCoT dans leurs documents d'urbanisme

- 3- Suivi du SCoT : organisation et mise en œuvre des outils de suivi et d'évaluation du SCoT
- 4- Prospective et suivi administratif : assurer la veille juridique, le suivi budgétaire de la mise en œuvre du SCoT

#### PCAET

- 1- Mise en œuvre du PCAET : en lien avec le Vice-président en charge du PCAET, pilotage transversal du programme d'actions, animation/gestion des instances, préparation des supports de communication
- 2- Démarches associées au PCAET : participation aux démarches associées et aux travaux des réseaux, accompagnement des acteurs locaux, animation de la dynamique locale
- 3- Suivi de l'évaluation à mi-parcours
- 4- Prospective et suivi administratif : assurer la veille juridique, le suivi budgétaire de la mise en œuvre du PCAET

#### **Formation et expérience**

Bac+5 en urbanisme, aménagement du territoire, développement local, droit public

Expérience souhaitée en élaboration, révision, mise en œuvre d'un SCoT/PCAET en collectivité, bureau d'études, agence d'urbanisme

Expérience appréciable en élaboration, suivi, mise en œuvre de documents d'urbanisme communaux

#### **Compétences**

Expérience en conduite de projets, concertation et animation de réunions d'élus et de réseaux de techniciens

Bonne maîtrise juridique des procédures et outils de planification dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, ...

Bonne connaissance des collectivités locales et politiques publiques

#### **Capacités et savoir-être**

Capacité à concilier autonomie et travail en transversalité

Esprit d'analyse et de synthèse, force de proposition

Rigueur, organisation et capacité de coordination

Sens de la diplomatie dans la gestion de dossiers sensibles

Aisance orale et qualités rédactionnelles

#### **Conditions de recrutement**

Poste à temps complet (36,5h)

CDD de 3 ans – Catégorie A

Poste basé à Segré-en-Anjou bleu avec déplacements sur le territoire

Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Rémunération selon expérience et ancienneté

Candidature (lettre + CV) à adresser avant le 18 avril 2024 à :

Madame la Présidente

PETR du Segréen

Maison de Pays

2 rue Gillier

49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU

Ou par mail à [bflamand@anjoubleu.com](mailto:bflamand@anjoubleu.com)